AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

225C1209
FR0013230612-FS0588

11 juillet 2025

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

TIKEHAU CAPITAL

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 4 juillet 2025, complété par des courriers reçus les 8 et 11 juillet 2025, la société Esta Investments Pte. Ltd[1] (60B Orchard Road, #06-18 Tower 2 The Atrium@Orchard, 238891, Singapour) a déclaré avoir franchi en hausse, le 3 juillet 2025, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société TIKEHAU CAPITAL et détenir 9 626 714 actions TIKEHAU CAPITAL représentant autant de droits de vote, soit 5,46% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'un échange d'actions TIKEHAU CAPITAL dans le cadre de la participation par le déclarant à une offre de rachat par Tikehau Capital Advisors de ses propres actions en vue de leur annulation.

[1] Contrôlée par la société Temasek Holdings (Private) Limited.

[2] Sur la base d'un capital composé de 176 392 984 actions représentant autant de droits de vote en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.